



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi :
9h - 12h & 14h - 17h
- Samedi :
9h30-12h

HORAIRES DE LA POSTE

- Du lundi au vendredi :
9h - 12h & 14h - 17h
- Samedi :
9h - 12h

Contact : 02 98 07 01 10

BIBLIOTHÈQUE

- Mardi : 17h30 - 18h30
- Mercredi : 10h - 12h
- Samedi : 10h30 - 12h

4 rue de l'Eglise - 29460 DIRINON
Contact : 09 70 21 08 62
bibliotheque@dirinon.fr
www.facebook.com/
ibliothequedirinon/

Suivez l'actualité
de la commune sur
la nouvelle page
facebook :
Ville de Dirinon



Mot du Maire

Cher tous, chères toutes,

Lors du dernier conseil municipal, les élus-es de Dirinon ont argumenté, débattu puis voté le budget prévisionnel pour l'année 2021. C'est **un acte important, fondateur**. Par métaphore, il est la partition que doivent jouer sur l'année les élus-es, les services techniques, administratifs et les différentes structures publiques. Le budget permet la mise en place des politiques publiques, validées par les élections.

Le contexte pour 2021 est, plus encore cette année, bien particulier. En ce début de mandat, les 19 conseillers dirinonais doivent faire face à **des contraintes spécifiques**. L'analyse de la situation financière de la commune révèle une situation compliquée : les marges d'investissements sont étroites et la vigilance est de mise en ce début de mandat :

- **Les charges de fonctionnement sont très élevées**. La fermeture de la résidence du Rozic pèse durement, entre **150 000 et 200 000 €** rien que pour 2021. Cette somme annuelle doit graduellement diminuer dans les cinq ans,
- Des opportunités d'investissement en fin du dernier mandat se sont présentées. Elles ont été à l'époque saisies par l'équipe en place. Les acquisitions foncières réalisées, très opportunes, obèrent néanmoins à court terme les **capacités de recours à l'emprunt**. Les ratios d'endettement de la commune incitent très clairement à la prudence.

Le budget voté pour l'année est donc prudent : l'année 2021, année de transition, doit nous permettre de retrouver une situation plus saine. Au cours de cette année, des efforts particuliers seront menés pour valoriser au mieux notre patrimoine public, par l'optimisation de nos bâtiments ou par des ventes foncières raisonnées, non précipitées.

Dans ce contexte, les élus-es de Dirinon ont fait le choix fort de ne pas augmenter les impôts. Par des politiques adaptées et une implication forte, un travail est déjà initié pour atténuer nos charges et monter nos recettes.

Les élus-es municipaux sont là pour apporter des solutions et donner des perspectives constructives. Nous travaillons à cela et Dirinon va retrouver très rapidement une situation plus saine, à la hauteur du dynamisme de ses habitants-tes. Pour cela, de nombreuses études sont en cours :

- La création d'un pôle de services publics (mairie, poste, pôle culturel) sur le site du Rozic,
- La réflexion autour de nouvelles cellules commerciales place FM Coatalem
- Une réflexion globale sur notre centre bourg : comment cohabiter dans le respect de chacun et de tous et toutes ? voitures, vélos, piétons, camions, tracteurs, autochtones, gens de passage, personnes à mobilité réduite, jeunes, moins jeunes, occupation des trottoirs... Vous serez sollicités pour apporter votre point de vue, expliciter vos contraintes et proposer vos solutions !

La pandémie nous contraint tous et toutes de nouveau en ce début de printemps. Le moral de chacun-e est mis à rude épreuve : salariés, retraités, travailleurs indépendants, écoliers, bénévoles dans les associations ... Les perspectives à moyen terme sont bonnes. La mairie de Dirinon est à votre écoute pour vous soutenir, proposer et mettre en œuvre des partenariats fructueux.

Bon début de printemps à tous et toutes,

Votre maire,
Guillaume BODENEZ

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 1 mars :
Léon, Alain CONQ
Toulgoat
- Le 17 mars :
Chloé BARBOTIN LE CAM
Keroncuff Izella

DÉCÈS

- Le 5 mars :
François, Marie, Nicolas
TRELHU
Kerverrot
- Le 8 mars :
Anne, Marie LE MEN
veuve MIOSSEC
2 rue de Rozilio

URBANISME

Permis de construire déposés

- DE RIVAS Vanessa
6 Terrasses du Menez : maison individuelle
- TECH NATURE
Lannuzel Creis : Installation d'un bungalow

Déclarations préalables accordées

- PENNORS Hervé
Kerhervé : division en vue de construire
- LABOULAIS Romain
1 route du Stade : clôture
- CORRE Alice
9 Moulin du Roual : mur de soutènement

Déclarations préalables déposées

- BARBASON Jackie
6 route de Keravel : extension
- ELIEZER-VANEROT Audrey
31 route de la Gare : agrandissement d'ouvertures
- LEOST François
15 rue de l'Eglise : ravalement maison d'habitation
- SENET Max
Rest Guenon : remplacement des menuiseries et modification d'ouvertures
- ARV 29
3 rue Bel Air : rénovation, extension, terrasse, clôture
- TECH NATURE
ZI Lannuzel : réfection aspect extérieur bâtiment industriel
- KUHN Charlène
Le Run : abri de jardin
- LE GUILLOU Julien
Lesuzan : installation d'un chauffe-eau solaire
- ALLARD Jean
12 BIS et TER rue de Run Ar Groas : clôture
- COMMUNE DE DIRINON
La Gare : division en vue de construire

Retrouvez les informations et formulaires utiles sur le site de la commune www.dirinon.fr rubrique vos démarches/urbanisme

Communiqués de la mairie

Élections

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en Mairie, avant le 7 mai 2021 pour voter cette année, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une carte d'identité en cours de validité ou utiliser le service en ligne de demande d'inscription www.service-public.fr

Rappel : les personnes ayant changé de domicile dans le courant de l'année 2020 tout en restant sur la commune, sont priées d'en informer la Mairie, service « Elections ».

Inscription d'office des jeunes de 18 ans : l'inscription sur les listes électorales des jeunes se fait (automatiquement suite au recensement militaire) par l'intermédiaire de l'INSEE de Rennes, il est possible de vérifier son inscription en contactant le service élections de la Mairie.

Recensement militaire

Les jeunes nés janvier, février et mars 2005 sont invités à passer en Mairie, à partir de leur date d'anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, **avant le 23 avril**, afin de se faire recenser.

Conciliateur de justice

Marie-Françoise LE GUEN, permanence en Mairie de Landerneau le jeudi sur rendez-vous de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Tél. : 06.81.89.62.40

Mail : marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

École Sainte-Nonne

Dans le cadre de la préparation de l'année scolaire 2021-2022, Lauriane Le Duff, Chef d'Etablissement de l'école Sainte-Nonne, ainsi que l'ensemble de l'équipe de l'établissement se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements ou

de visites de nos locaux. Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante: ecole.ste.nonne@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 98 07 00 47.

Enquête de l'INSEE

L'INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques nous informe qu'une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité sera réalisée dans notre commune.

L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de logements aléatoires sur le territoire. Certains de ces logements se situent dans notre commune.

Les ménages concernés seront prévenus individuellement par courrier et seront interrogés par Mme KERVRAN Françoise enquêtrice INSEE munie d'une carte officielle.

Nous vous remercions d'avance de lui réserver le meilleur accueil. Retrouvez toutes les informations relatives à l'enquête et à son calendrier sur le site de l'Insee :

<https://particuliers.stat-publique.fr/eec>

Lutte contre le bruit

(arrêté préfectoral n° 96.3000 du 20.12.1996)

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des jardiniers à l'aide d'outils ou d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Dératisation

Les particuliers qui sont intéressés par la campagne de dératisation peuvent s'inscrire en mairie avant le jeudi 3 juin. **Passage du dératiseur le vendredi 4 juin.**

Contact : 02 98 07 01 33.

Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas

La CCPLD lance une démarche de consultation citoyenne

Projet de territoire du pays de Landerneau-Daoulas : participez à la concertation citoyenne !

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire du pays de Landerneau-Daoulas, les élus communautaires ont souhaité mettre en place une démarche de concertation. Les habitants sont invités à s'exprimer sur le projet de territoire et à soumettre des propositions sur divers thèmes structurants pour l'avenir du territoire : le développement économique, les services à la population, la transition écologique, les mobilités, l'action sociale...

Pour en savoir plus sur la démarche et les orientations prioritaires dégagées par les élus, vous pouvez consulter la page dédiée au projet de territoire sur le site Internet de la Communauté de communes : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/projet-de-territoire/>

Vous pouvez soumettre vos idées en répondant au questionnaire en ligne dont le lien se trouve ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSchKUb-3GrOcr4-735vioTdHov5QtH6_UdAU-jP2z1EY8NB0tQ/viewform

Pour toute question éventuelle, vous pouvez contacter Cécile Hostiou, chargée de mission auprès du Directeur Général des Services à la CCPLD, par mail à cecile.hostiou@ccpld.bzh.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Le compte rendu du conseil Municipal** du 28 Février est disponible sur le site de la commune rubrique vie municipale ou à la Mairie. Le conseil municipal du 30 Mars dédié au budget sera disponible prochainement.
- La borne d'arrivée du **Tour de France** le 26 Juin a été inaugurée à la Fosse aux Loups. Cet évènement nécessite pour Dirinon une avance de 145 000€ en voirie qui sera remboursée dans son intégralité par la ville de Landerneau, ville étape du Tour de France.
- Le nettoyage du cimetière a eu lieu le 16 Mars : merci à l'ensemble des bénévoles pour leur disponibilité.
- Les agents des services techniques ont réalisé **l'extension des ateliers municipaux**. Cet espace servira de stockage de matériel habituellement dehors.
- **Le curage des fossés** est en cours : cela permet de faciliter l'écoulement des eaux de pluies et de limiter l'érosion des bords de routes. Si vous êtes intéressés par le produit du curage, merci de contacter la Mairie.
- Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs **coupures d'électricité**. Le calendrier des coupures est disponible à la Mairie ou sur le site de la commune rubrique actualités. L'entreprise SAS LALLAOURET est mandatée par Enedis pour procéder durant les prochains mois à une campagne d'élagage autour des réseaux électriques Basse Tension (400 volts) sur la commune.
- **Vaccination** : Afin d'aider les personnes éloignées du monde du numérique à prendre leur rendez-vous, la Mairie vous propose de passer à l'accueil. Le nouveau centre de vaccination à Landerneau a déménagé au gymnase de Kergreis. Téléphone pour la prise de rendez-vous : 02 57 18 00 61.
- **La Gare de Dirinon** a été mise en service dans les années 1867. Caractéristique avec ses bandes rouges et blanches elle faisait partie du paysage de la commune mais dans le cadre de la modernisation de la ligne Landerneau-Quimper elle fut détruite en 2017. Les agents des services techniques ont mis en valeur quelques vestiges qui vous accueillent désormais à l'entrée du bourg - Croix de Mission - .



Collectes d'ordures ménagères et tri sélectif

- **Jeudi 15 avril** : bac jaune
- **Jeudi 22 avril** : bac vert
- **Jeudi 29 avril** : bac jaune
- **Jeudi 6 mai** : bac vert
- **Vendredi 14 mai** : bac jaune
- **Jeudi 20 mai** : bac vert

Calendrier de collecte disponible sur le site internet de la Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

Déchèteries

Les horaires d'été (1^{er} mars au 31 octobre) des déchèteries

Du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Les déchèteries seront fermées les dimanches et jours fériés.

Une remorque communale (déchets verts) est disponible aux ateliers : réservation en Mairie.
Durée de mise à disposition : du vendredi au lundi matin.

La cendre

Les cendres de bois sont une précieuse ressource pour votre jardin ou votre maison.

Au jardin :

- **Mettre aux pieds des plantes vivaces et des fleurs.** Les cendres de bois sont riches en calcium, potasse, magnésium, phosphore et oligoéléments. Elles sont particulièrement bénéfiques et appréciées des plantes vivaces, des fleurs (les rosiers notamment).
- **Répartir sans excès sur le gazon** (épannage à la main), les cendres de bois sur la pelouse pour favoriser l'activité des micro-organismes et des lombrics, et limiter l'apparition de mousse.
- **Enrichir le compost** : déposez la cendre de cheminée froide dans votre composteur permettra d'accélérer le processus de compostage. Ne pas oublier de mélanger votre compost afin de répartir la cendre.

À la maison :

- **Nettoyer vos vitres** : la cendre a l'avantage d'être dégraissante et permet un nettoyage de vitre sans trace ! Utilisez un chiffon ou du

papier journal humide et trempez-le dans la cendre froide. Il ne vous reste plus qu'à frotter et à rincer pour des vitres impeccables !

- **Dégraisser la vaisselle** : Pour les mêmes raisons que celles citées précédemment, la cendre de bois peut être récupérée pour nettoyer les plats incrustés de graisse. Mais attention, bien qu'elle soit dégraissante, la cendre de bois n'est pas antibactérienne !

La sciure de bois

- La sciure de bois peut servir comme **litière pour les animaux de compagnies**
- Elle peut être utilisée comme **paillage dans le jardin**

La poussière

La poussière de balayage, de l'aspirateur, est à **déposer uniquement en sac dans votre poubelle des ordures ménagères** (bac à couvercle vert)

Pour plus de renseignements contacter le service environnement

Tél : 02 98 21 34 49 - environnement@ccpld.bzh

SDIS 29

La fumée tue, le détecteur sauve.

Le détecteur de fumée vous alerte d'un début d'incendie dans votre logement et vous permet de réagir au plus vite. Choisissez un détecteur avec le marquage CE et conforme à la norme NF EN 14604.

- Un incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- L'intoxication par les fumées est la 1^{ère} cause de mortalité dans les incendies.

Informations : www.sdis29.fr



LE TOUR DE FRANCE : 3 FOIS À DIRINON EN 2021 !

Dans le sud entre Trébéolin et Daoulas en allant vers Quimper

Au Stum, en revenant vers Landerneau

Et l'arrivée sur le territoire de Dirinon à la Croix neuve !

Les associations de Dirinon

Bibliothèque

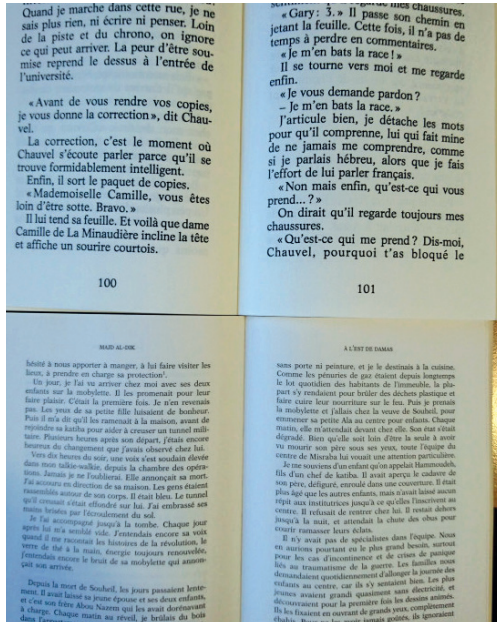
Zoom : Lire autrement

• Le livre audio

Découvrir un livre avec vos oreilles ! Le livre audio peut s'écouter pendant les trajets en voiture, en rentrant du travail après avoir passé la journée sur un écran, dans le noir sans déranger personne avec la lumière... Il peut vous séduire quel que soit votre âge !

• Le livre en gros caractères

Un livre qui facilite la lecture par la taille agrandie des caractères et une mise en page très lisible.



Zoom sur La bibliothèque Du Finistère

Lors de nos échanges avec la Bibliothèque Du Finistère, nous renouvelons régulièrement les documents (livre audio, livre gros caractères, etc.). Vous pouvez nous faire des suggestions. Nous les réserverons pour vous et ainsi vous pourrez les recevoir à la prochaine navette qui passe une fois par mois.

Information pratique

Suite aux modifications des horaires du couvre-feu, la bibliothèque s'adapte et vous accueille le mardi de 17h30 à 18h30 dans le respect des gestes barrières.

Rappel des horaires :

Mardi : 17h30-18h30

Mercredi : 10h-12h

Samedi : 10h30-12h

Secours Populaire Français

**Boutique solidaire ouverte à tous,
13 rue du valy à daoulas.**

4 Ouvertures par semaine :

Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h30 à 11h30, Mercredi de 13h à 17h.

De beaux vêtements en très bon état pour tous, Femmes, Hommes, Ados, enfants, grandes tailles, des livres (polars, romans...), du linge de maison, de la déco. Afin de respecter les mesures sanitaires, les horaires d'ouverture ont évolué.

Les fonds récoltés nous permettent d'assurer l'aide alimentaire pour les familles qui en ont besoin dans le Pays de Daoulas.

Dépôts de vêtements possibles lors de ces permanences, sinon possibilité de déposer dans le bac prévu à cet usage.

Annonces...

Linéa Coiffure sera fermé pour congés
du 25 avril au 3 mai inclus.

Trouvé écouteurs sans fil au skate park.
S'adresser à la mairie.

MÉMENTO

URGENCES

- Pompiers : 02 98 85 16 16 (ou le 18)
- Gendarmerie : 02 98 25 80 06

PHARMACIES DE GARDE

Contactez le 3237

MEDECINS DE GARDE

Composez le 15 en cas d'urgence

CHIRURGIENS DENTISTES

Composez le 15 en cas d'urgence

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre local d'information et de coordination gérontologique Landerneau
Maison des services publics : 02 98 85 99 08

ADMR

Aide à Domicile en Milieu Rural : Aides Ménagères - Aide à la Famille
Contact : Laetitia Quirici à Irvillac
Tél. : 02 98 25 97 63

Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le mercredi de 9h à 12h, contact Le Faou, Tél. : 02 98 73 90 39

Une gamme de services pour répondre à tous vos besoins

TÉLÉASSISTANCE Plus jamais seul(e)

Contactez Peter PRÖNNICKE au 02 98 07 14 15

DÉPANNAGE

- ENEDIS : 09 72 67 50 29
- GRDF : 08 00 47 33 33
- EAU VEOLIA : 09 69 32 35 29

TAXIS

- ACM TAXIS :
Taxi, transport médical, fourgon équipé avec fauteuil roulant
Tél. : 02 98 07 03 11
ou 06 09 33 43 29
- TAXIROISE : 06 87 66 72 10
- EURL LAURENT TAXI :
06 71 91 67 02

TRANSPORTS

CAT VEOLIA
225 rue de Kerervern
ZI Kergaradec III
29806 BREST CEDEX 9
02 98 44 60 60 / www.cat29.fr

CORRESPONDANTS JOURNAUX

- Le Télégramme :
Joseph LE BOT : 06 95 02 55 57
dirilebot.letelegramme@gmail.com
- Ouest-France :
Dominique BOURHIS : 06 14 66 01 06
d.bourhis@wanadoo.fr

RAPPEL : Il est nécessaire de nous adresser avant le 25 de chaque mois les articles ou calendriers pour parution dans le bulletin.

Mairie de Dirinon
Tél. 02 98 07 01 33 - Fax 02 98 07 01 03
accueil@dirinon.fr
www.dirinon.fr

Directrice de rédaction : Aline Deroze-Simeray
Conception, mise en page : Christophe Hudelot
Imprimerie : MKS Communication - La Roche Maurice